

**Certificat d'examen de type
n° F-03-C-204 du 12 juin 2003**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/D020036-D3-1

**Dispositif calculateur indicateur électronique
pour ensembles de mesurage de liquides autre que l'eau MECI type CDN 12**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesurés volumétriques de liquides autres que l'eau, du décret n° 72-145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesure à compteur turbine destinés à déterminer le volume des liquides autre que l'eau, du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté économique européenne au contrôle des compteurs de liquides autre que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires et de la Recommandation internationale R 117 de l'Organisation internationale de la métrologie légale relative aux ensembles de mesure de liquides autres que l'eau.

FABRICANT :

MECI – Zone industrielle La Limoise – BP 70 – 36103 ISSOUDUN CEDEX.

OBJET :

Le présent certificat complète les décisions n° 97.00.510.007.1 du 29 mai 1997 (1) et n° 00.00.510.010.1 du 23 mai 2000 relatives au dispositif calculateur-indicateur électronique MECI type CDN 12 pour ensemble de mesurage de liquides autres que l'eau.

CARACTERISTIQUES :

Le dispositif calculateur-indicateur électronique MECI type CDN 12 faisant l'objet du présent certificat diffère des types CDN 12 approuvés par les certificats précités par son logiciel et le type des mémoires FLASH utilisées pour la mémorisation des données de mesurage.

Les modifications relatives au logiciel portent sur les fonctions suivantes :

- La suppression du seuil minimal de la quantité prédéterminée,
- La gestion de la vanne de chargement par l'intermédiaire des commandes «petit débit» et «grand débit» dans les applications de chargement en dôme des camions et wagons citernes,
- L'activation d'une seconde interface de type série RS232 pour la liaison avec un ordinateur de supervision.

Le logiciel se caractérise par les paramètres suivants :

- Version :U10200-A11-2.12,
- Somme de contrôle : 9B61 (hex) et 2849 (hex).

Les autres caractéristiques du dispositif calculateur-indicateur électronique MECI type CDN 12 et le scellement sont inchangés.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception de la marque de conformité au type qui est remplacée par le numéro et la date figurant dans le titre du présent certificat.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Les conditions de vérifications définies dans les décisions précitées sont complétées par les dispositions suivantes :

La vérification de la conformité du logiciel du calculateur avec celle définie dans le présent certificat.

La version du logiciel peut être affichée au niveau du calculateur par les opérations suivantes :

- appuyer sur la touche « menu ».
- appuyer sur la touche « Flèche vers le bas » jusqu'à atteindre l'affichage « IDENTIFI.CDN12.x ».
- valider à l'aide de la touche Enter « Flèche vers la gauche ».
- Appuyer sur la touche « Flèche vers le bas » jusqu'à obtenir l'affichage « Version logicielle » puis le numéro de version.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/D020036-D3-1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 29 mai 2007.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

(1) Revue de métrologie, août-septembre 1997, page 467

